

Date de la convocation :  
10/07/2026

Séance du 16 juillet 2026

Date d'affichage de la convocation :  
10/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 13 dont 1 pouvoir
- Pour : 12
- Contre : 0
- Abstention : 1

Présents :

Mme Géraldine AURAY, M. Didier BERTHELON, Mme Séverine DEBIEMME, M. Emmanuel FENEON, Mme Nicole SCHLESSER, M. Michel DESROCHES, Mme Laure AUPOIL, M. Hervé GATILLE, Mme M. Sylvain MOUTON, Mme Emilie GIRAUD-DEBROSSE, M. Matthieu RENON, Mme Martine SORET-RICHARD, M. Pascal GABERT, Mme Mireille ROULLEAU

Absent et représenté :

Lindsey FORTECOEFFE a donné pouvoir à Géraldine AURAY

M. Michel Desroches a été désigné secrétaire de séance

N° 2026/07/44

- Acceptation du devis concernant l'aménagement du boulodrome - 1ère partie

Mme le Maire demande à M. Didier Berthelon et Mme Séverine Debiegne de sortir en raison de conflits d'intérêt.

M. Hervé Gatille fait part du devis reçu concernant l'aménagement du nouveau boulodrome. Cette première partie consiste à l'arrachage des haies et la démolition du sol en enrobé.

Le devis s'élève à : 2 760,0 € H.T soit 3 312,00 TTC de l'entreprise BALLAND de Dompierre les Ormes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Votants : 13 dont un pouvoir - Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 1

- Accepte la proposition de l'entreprise BALLAND pour un montant 2 760,00 € H.T soit 3 312,00 € TT
- Autorise Mme le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Géraldine AURAY

